.... Un cuisinier de profession remplira les fonctions de cuisinier chef ; il pourra être maintenu en permanence, et sera chargé de guider et de former les cuisiniers des compagnies, en exerçant lui-même l'emploi de cuisinier d'une des compagnies.

Pendant l'hiver, les cuisines, les corridors et les chambrées seront éclairés de manière à ne plus nécessiter la fixation du repas du soir avant *cinq heures*. On évitera, sauf nécessité urgente et absolue du service, tout travail ou corvée pendant les heures des repas.

... Le grand progrès à réaliser sera d'obtenir une boisson hygiénique pour la troupe. Cette boisson doit rester simple et économique et peut différer suivant les régions (vin, bière, cidre). Un local particulier sera organisé dans chaque caserne, autant que possible, pour la préparation des boissons et du café.

... Pour les repas du matin, toutes les gamelles individuelles de l'escouade seront placées sur une manette en bois (dont les régiments choisiront la forme et la dimension), qui sera disposée de manière à permettre à un seul homme ou à deux de les apporter de la cuisine jusqu'à la chambrée.

Pour le repas du soir, on devra aussi se servir de la gamelle individuelle pour les mets faciles à partager.

Les plats, les saladiers, la vaisselle individuelle, assiettes, verres, bouteilles ou cruches pour les boissons, salières et couverts seront achetés au compte des ordinaires et non plus à celui des hommes, ainsi que le font encore un grand nombre de régiments.

Le mobilier sera celui qui existe actuellement dans les chambres (tables et bancs); en cas d'insuffisance, on fera, suivant les ressources, des rallonges et des tabourets, afin que chaque homme ait sa place à table.

Quant aux appareils de cuisine, il faudra se contenter généralement de ceux qui existent dans les casernes ; les rôtis qui ne pourraient pas être préparés dans les cuisines, se feront chez les boulangers d'après l'ordre du chef de corps.

Telles sont les lignes générales des limites desquelles les corps ne devront pas s'écarter.

Quant à l'organisation des tables des sous-officiers, cette question est aussi intéressante que celle de la nourriture de la troupe. La commission des ordinaires devra étudier l'une avec autant de sollicitude et de soin que l'autre. A ce effet, elle s'adjoindra les capitaines adjudants-majors pour régler les menus des sous-officiers et des militaires (musiciens, soldats-ordonnances, employés, etc.) vivant à la cantine, et les versements journaliers seront fixés à un taux assez élevé pour assurer aux sous-officiers une alimentation convenable et une tenue confortable du mobilier.

Ces prescriptions seront immédiatement applicables aux troupes de toutes les armes et de tous les services.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Nouvelles électorales. — Le comité opportuno-radical s'est, paraît-il, réuni jeudi soir à l'estaminet Lapie sous la présidence de M. Achille Scrèpel.

M. Flipo, rapporteur, a présenté un exposé de la situation électorale. Il a annoncé le désistement de M. Emile Moreau.

Le comité a ensuite adopté la candidature de M. le docteur Largillière au conseil général et de M. Desbouvries, ancien instituteur à Wattrelos, au conseil d'arrondissement.

Il y aura aussi des candidats socialistes-révolutionnaires.

La mort de M. Georges Pottier. — Nous avons sous les yeux une lettre d'Hanoï, datée du 28 mai, adressée à M. Pottier père et dans laquelle M. Jean Wibaux donne d'intéressants détails sur la mort de son malheureux associé.

M. Georges Pottier a été tué par une bande de pirates Annamites au moment où il revenait, nous dit M. Wibaux, « d'une glorieuse tournée qui » prouvait une fois de plus son courage et son » énergie. Probablement ses lettres ont du vous » tenir au courant des difficultés sans nombre qu'il » était parvenu à surmonter en ouvrant, le pre- » mier, le chemin du Fleuve-Rouge au commerce » français. »

Il revenait à Hanoï, où toute la colonie l'attendait avec impatience pour le fêter ; il touchait déjà au but ; encore deux jours, et il était au milieu de ses amis, quand à trois ou quatre kilomètres d'un poste français, une troupe de brigands l'assaillit. Il est tombé sur sa jonque, frappé d'une balle en pleine poitrine.

A Hanoï, il jouissait de la sympathie et de l'estime générales. La nouvelle de son assassinat plongea toute la ville dans la consternation.

Dès que les autorités françaises eurent appris la mort de notre concitoyen, elles opérèrent des recherches minutieuses pour en découvrir les auteurs et venger l'infortuné explorateur. La lettre de M. Wibaux ne dit pas si ces recherches ont abouti.

M. Wibaux a fait ériger un monument à la mémoire de son ami.

La confirmation. — Mgr Hasley, archevêque de Cambrai, administrera le sacrement de confirmation à Roubaix :

Vendredi 23 : 6 h. 1/2, Roubaix, Ste-Union; 8 h. 1/2, St-Sépulcre; 11 h., Notre-Dame

Samedi 24 : 6 h. 1/2, Pensionnat de la Sagesse ; 8 h. 1/2, Ste-Elisabeth; 11 h., St-Martin.

Dimanche 25 : 6 h. 1/2, Petites-Sœurs ; 8 h. 1/2, Très-Saint Rédempteur; 3 h., St-Joseph.

Institution Notre-Dame-des-Victoires. — On nous demande l'insertion de l'avis suivant : « Les bourses fondées par l'Association des anciens élèves de l'institution Notre Dame des Victoires, *en faveur de fils d'anciens élèves*, seront disponibles dès la prochaine rentrée d'octobre. Les personnes qui désireraient obtenir l'une de ces bourses sont invitées à faire parvenir leur demande, avant la fin du présent mois, à M. L. Toulemonde-Parent, président de l'Association, 30, rue du Pays. »

MM. Pollet-Delobel et Paul Jonglez viennent d'adresser la lettre suivante à M. le commandant Déniau :

Monsieur le commandant,

Nous vous prions de vouloir bien accepter la somme de 200 fr. ci-incluse pour la caisse des retraites de vos sapeurs-pompiers, et nous devons en même temps vous adresser nos plus sincères remerciements pour la rapidité avec laquelle vous êtes venu, dimanche 11 juillet, à notre secours. Si nos établissements ont pu être sauvegardés, c'est, pour une large part, à votre énergie et au courage de vos officiers et de vos hommes que nous le devons. Croyez que nous vous en garderons toujours une profonde reconnaissance.

Recevez, monsieur le commandant, l'assurance de nos sentiments très-distingués.

POLLET-DELOBEL fils aîné,
PAUL JONGLEZ.

L' « Echo du Nord » a fait tant de bruit autour de l'innocente équipée dont trois jeunes gens ont été les auteurs, dans la soirée du 14 juillet, sur la place de l'Hôtel-de-Ville, que la justice a donné suite à une affaire que l'on avait d'abord dédaigné de poursuivre.

On a dressé procès-verbal contre deux d'entre eux, MM. Raymond D... et Arthur D..., pour cris séditieux proférés publiquement.

L'éclairage des grandes villes. — Il n'est pas sans intérêt parfois de regarder faire ses voisins, et, quand il s'agit d'une aussi grosse question que celle de l'éclairage, une ville comme Roubaix, a le devoir d'examiner la conduite des villes voisines.

C'est cette pensée qui nous induit à placer sous les yeux de nos lecteurs roubaisiens deux extraits des journaux belges, relatifs à l'éclairage de Bruxelles et de Liège.

Pour Bruxelles, voici ce qu'on écrit à la *Meuse* :

« La ville de Bruxelles vient de conclure une convention avec une société d'éclairage électrique, dirigée par un Anglais, M. Hellmer. Cette convention accorde à la Société l'autorisation de passer les fils conducteurs de l'électricité dans le sol et d'installer les appareils nécessaires.

» D'autre part, elle assure à la ville le droit de résilier la convention quand il lui plaira, sans indemnité pour la Société.

» Le prix du nouvel éclairage ne sera pas calculé de la même façon que celui de l'éclairage au gaz. On ne pourra, en effet, mesurer la quantité du débit.

» Un prix fixe mensuel sera établi. Il sera fixé à 5 francs par bec.

Pour Liège, voici ce que nous lisons dans le *Patriote*.

Jeudi, à midi, il a été procédé, dans la salle du conseil communal, à l'ouverture des soumissions pour l'entreprise de la fourniture du gaz nécessaire à l'éclairage, le chauffage et la force motrice.

« Trois plis étaient déposés dans la boîte destinée à recevoir les soumissions.

« La Compagnie anonyme générale française et continentale d'éclairage offre de soumissionner, si le conseil communal consent à dégager l'entreprise du mode de rachat du matériel et des installations de la compagnie existante, tel qu'il est défini par le cahier des charges.

« M. Louis de Loriol, ingénieur administrateur de sociétés gazières, demeurant à Lyon, se portant fort pour une société anonyme à former, s'engage à accepter la concession en gardant la propriété des usines construites à ses frais. Il fixe ainsi le prix du mètre cube :

« Pour 6 millions au moins de mètres cubes annuellement, 10 7/8 centimes; pour 6 à 7 millions, 10 6/8 centimes, et ainsi de suite en diminuant 1/8 centime par million en plus de consommation; au-delà de 12 millions, le prix serait de 10 centimes le mètre cube.

« La troisième soumission émane de M. Léon Somzé, ingénieur à Schaerbeck. Il propose de fournir le gaz à 5 centimes et demi le mètre cube, rendu aux compteurs ou aux becs, moyennant diverses conditions qu'il serait trop long d'énumérer, et se réserve le droit de substituer au gaz l'éclairage électrique.

« Le conseil communal sera prochainement appelé à statuer sur ces soumissions. »

Le Cercle des Francs-Tireurs roubaisiens donnait, dimanche, dans son parc du Beau-Chêne, boulevard de Metz, la fête de nuit qu'il a coutume d'offrir chaque année à ses membres honoraires. Celle de 1886 pourra compter parmi les plus brillantes qui figurent dans les jeunes annales de la société.

Le parc du Beau-Chêne, comprenant un hectare et demi, était illuminé *à giorno*; tout à l'entour, on avait disposé avec beaucoup de goût un immense cordon de lanternes vénitiennes. La *perche*, la fameuse *perche*, haute de trente-huit mètres, étincelait également sous le scintillement des feux multicolores. Une pyramide de lanternes vénitiennes la surmontait fort ingénieusement, et ce phare d'un nouveau genre s'apercevait de loin. Çà et là, des transparents représentant un archer et éclairés avec des feux de Bengale.

Sur le gazon, on avait installé quantité de tables où les familles des sociétaires goûtaient le plaisir d'un souper champêtre.

Le charme de ce spectacle, la cordialité de cette fête toute intime, la tiédeur de cette magnifique soirée d'été avaient attiré beaucoup de monde.

A neuf heures, un bal de famille a eu lieu aux sons d'un orchestre sinon supérieur, du moins plein de bonne volonté ; puis, à onze heures et demie, on tira un feu d'artifice bien combiné. Il faisait si bon de rester dans cet endroit agreste, par ce beau clair de lune, que maints sociétaires sont demeurés là jusqu'à l'aube naissante.

Cette fête avait revêtu d'une grande animation un quartier habituellement déshérité ; toutes les maisons du boulevard de Metz étaient pavoisées comme s'il s'agissait d'une ducasse.

L'organisation de la soirée fait honneur à M. Gautier, qui en a soigné les moindres détails. Le cercle des *Francs tireurs Roubaisiens*, bien que de fondation récente, ne compte pas moins de deux cents membres ; il doit en partie cet excellent résultat au dévouement et à l'activité de ses président et vice-président, MM. Louis Ducatteau et Ch. Scarpereel.

La ducasse du Calvaire, l'une des plus anciennes de Roubaix, a eu lieu dimanche au milieu d'une grande animation. Pendant toute la soirée, une foule considérable n'a cessé de se porter vers la place Nadaud et la partie avoisinante du boulevard de Strasbourg encombrées de baraques foraines et de jeux de toute sorte. La température caniculaire altérant singulièrement les gosiers, les estaminets du quartier regorgeaient de consommateurs, et il y a de longues années qu'ils n'avaient fait pareille recette.

Les sociétés qui naissent. — Un arrêté préfectoral en date du 10 juillet autorise la formation d'une société de joueurs de boules dite de *Saint-Vincent-de-Paul*, dont le siège est établi chez M. Henri Samain, cabaretier, rue de Naples.

Tentative de suicide. — Samedi, vers onze heures du soir, un journalier, Adolphe T..., âgé de 55 ans, a tenté de se suicider en se jetant dans un puits de la cour Cornille, rue des Filatures. Il en a été retiré de suite, au moyen d'une échelle, par deux voisins, MM. Désiré et Achille Jardez, et en a été quitte pour un bain froid et une contusion qu'il s'est faite au bras en tombant. T..., qui demeure au Blanc-Seau, aurait voulu se donner la mort pour des chagrins intimes.

Les vols de la rue des Arts. — Vendredi, dans l'après-midi, une des personnes arrêtées, il y a quelques mois, pour les vols de la rue des Arts et de la rue Nain, a été amenée à Roubaix par deux gendarmes. On l'a conduite chez M. Catteau, boucher, où un vol avait été commis au mois de novembre. M. de Brise, juge d'instruction, assistait à cette confrontation.

D'autre part, Emile Prouvost, dit le *mabré*, domicilié à Tourcoing et qui avait été arrêté sous la même accusation, nous écrit pour nous informer que samedi on l'a remis en liberté. Nous croyons savoir que ses co-détenus ont été également relaxés après quatre mois de prison préventive.

Voilà encore une série d'affaires que la justice n'est pas parvenue à débrouiller.

Une bande de gamins, contre lesquels la police a verbalisé, ont saccagé samedi soir un champ de blé appartenant à un cultivateur des Trois-Ponts. En pareil cas, les parents sont civilement responsables des dégâts commis : à eux donc de surveiller plus attentivement les faits et gestes de leurs enfants.

Quel vacarme dimanche soir, rue du Tilleul On aurait dit qu'on égorgeait plusieurs individus. En peu d'instants, un énorme rassemblement, évalué à six cents personnes, s'est formé en cet endroit. La cause de ce tapage et de cet attroupement était tout simplement une rixe entre deux hommes et une femme, contre lesquels un agent a verbalisé.

Ecole nationale des Arts industriels de Roubaix. — Cours de physique, de chimie et de manipulations, rue du Collège, professeur : M. A. Béghin. — Lundi 19 juillet, à 2 h. du soir, manipulations, à 8 h. physique. — Jeudi 22 juillet, à 2 h. du soir, manipulations, à 8 h. chimie.

Ecole de natation. — Journée de dimanche 18 juillet. — Température de l'eau : 8 h. matin 21°. — Midi, 24 7°. — 4 h. soir, 24°.

Flers. — Nous avons relaté hier, le vol d'habits commis au préjudice de la veuve Loridan, au pavé de l'Epinoy, samedi matin. Nous complétons aujourd'hui notre récit.

Tandis que, sous bonne escorte, notre colporteur, qui joignait à sa profession celle de faux estropié, se rendait à la gendarmerie, on s'aperçut, qu'en passant près d'un baquet à ordure, il y avait laissé tomber un collier en or et une montre en argent. Après un long interrogatoire, on a fini par connaître son logement, rue Vaucanson et on a mis la main sur son complice, son frère. G. B....

Les deux frères, C... qui est le voleur en question, et G..., exercent le métier de frandeurs et vivent d'expédients peu honorables.

— Vendredi, M..., trouve la femme Vermus, seule dans son estaminet. C'était une bonne occasion de boire à l'œil. Aussi notre gaillard commanda-t-il une « canette » et voulut-il partir sans payer. La femme Vermus veut prendre son chapeau; au même instant elle reçoit un coup de pied et vole par terre. Le mari arrive et veut mettre à la porte l'irascible M..., qui lui fait une morsure au doigt. Il s'en repent maintenant, bien sincèrement, dit-il, mais un peu tard, car procès-verbal a été dressé.

Wasquehal. — La commune de Wasquehal donnera, dimanche 25 juillet, un grand festival international pour fêter le 25e anniversaire de la fondation de la fanfare et de la direction de son chef, M. Delestraint. 51 sociétés de musique et orphéons prêteront leur concours à ce festival. Le lundi 26, remise des médailles et des primes, concert et ascension du ballon l'*Eclair*.

Train de plaisir pour Calais. — La compagnie du chemin de fer organise un train de plaisir à prix réduits (aller et retour compris), pour dimanche prochain 25 juillet.

Départ de Tourcoing, 6,55 ; Roubaix, 7.03 ; Croix-Wasquehal, 7,10 ; Lille, 7,35. La Madeleine, 7,47 ; Pérenchies, 7,59 ; Armentières, 8,11 ; Baileul, 8.27 ; Hazebrouck. 8,52 (5 fr. 50 en 2e cl., 4 fr. 50 en 3e cl.); Départ de St-Omer, 9,23 (4 fr. en 2e cl., 3 fr. en 3e cl.); Arrivée à Calais, 10 h. 20. — Retour : départ de Calais, 8,25 soir.

TOURCOING

La confirmation. — Mgr l'archevêque administrera le Sacrement de confirmation à Tourcoing :

Lundi 19 juillet : 10 h. 1/2 paroisse Notre-Dame; 4 h. paroisse Notre-Dame-de-Lourdes.

Mardi 20 : 6 h. 1/2. Institution libre du Sacré-Cœur; 10 h. 1/2, paroisse Saint-Christophe; 4 h., Lycée.

Mercredi 21 : 6 h. 1/2, Monastère Notre-Dame-des-Anges; 8 h. 1/2, paroisse du Sacré-Cœur; 11 h., paroisse Saint-Joseph (Croix-Rouge); 3 h., Sanctuaire de N.-D. de la Marlière.

Jeudi 22 : 6 h. 1/2, pensionnat de la Ste-Union; 10 h. 1/2 Halluin.

A l'issue de la cérémonie de la confirmation qui a eu lieu lundi matin en l'église Notre-Dame, nous avons été témoin d'un fait touchant. Mgr Hasley sortait processionnellement de l'église à travers une foule qui s'inclinait respectueusement sur son passage quand, sous le porche, il aperçut une femme du peuple tenant dans ses bras un enfant qu'elle présentait de loin à la bénédiction pontificale. Mgr s'arrêta et, perçant la foule, alla bénir spécialement cet humble fils de l'ouvrier, mettant une fois de plus en pratique le précepte du divin Maître : « Laissez venir à moi les petits enfants. »

Nous apprenons avec plaisir que M. Perfetti, commissaire spécial à Marseille et qui fut longtemps à la gare de Tourcoing, vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur. Cette distinction a été fort bien accueillie ici où M. Perfetti n'a laissé que d'excellents souvenirs. Nous lui adressons nos sincères félicitations.

Un sieur Cornille Thibaut, âgé de 26 ans, inculpé de meurtre, a été remis samedi aux autorités belges. Il est poursuivi par le parquet de Gand et avait été arrêté à Senlis.

Sur la plainte de M. le chef de gare, M. Audebez, commissaire spécial, a dressé procès verbal contre un de nos concitoyens, M. L. D..., qui circulait dans les voies de manœuvre de la gare.

Nous profitons de cette occasion pour rappeler au public qu'outre le danger sérieux auquel on s'expose en traversant ainsi des voies sur lesquelles circulent constamment des trains, les procès-verbaux, dressés en pareil cas, conduisent ceux qui s'y exposent devant la police correctionnelle.

Arrestations. — Ch. S..., ouvrier teinturier, originaire d'Halluin et demeurant aux Phalempins, a été arrêté dimanche pour vol d'un morceau de viande au préjudice du nommé Spebrouck.

— Une bâcleuse, demeurant à Roubaix, Marie D..., qui avait enlevé des mouchoirs appartenant au concierge de l'établissement de M. Vanoutryve au Blanc-Seau, a été aussi arrêtée dimanche.

Un pochard qui, dimanche soir, menaçait d'un pistolet, heureusement déchargé, les consommateurs dans plusieurs estaminets de la rue Ste-Germaine, a été conduit par les agents de service, au violon où il a passé la nuit. C'est un nommé Gaston D..., ouvrier charpentier. On l'a mis en liberté lundi matin après lui avoir confisqué son pistolet et lui avoir dressé procès-verbal pour ivresse.

Roncq. — Louise Boudère, cabaretière au Blanc-Four, a commis l'imprudence de laisser, jeudi soir, dans sa cour, sa cuvelle pleine de linge. Le lendemain matin, sa surprise fut grande en constatant la disparition du contenu, dont elle estime la valeur à 20 francs. Un trou avait été pratiquée dans la haie. On recherche le voleur.

LILLE

La séance solennelle organisée par le comité de l'œuvre des patronages a eu lieu hier soir à cinq heures à l'Hippodrome sous la présidence de Mgr Hasley. Il y avait près de cinq mille personnes. On avait disposé autour de la table des bannières et des emblèmes religieux. Une grande croix se dressait en face de l'estrade.

M. Gervais, avocat, a prononcé un discours très applaudi sur l'œuvre des patronages.

Mgr Hasley a ensuite pris la parole en ces termes :

Un évêque aime à présider des réunions comme celle-ci. L'adolescence mérite un vif intérêt et une constante sollicitude. Elle offre moins de charmes que l'enfance ; il y a quelque chose d'un peu turbulent dans des garçons de 13 à 18 ans. Une sorte d'exubérance de vie les porte à une activité continuelle, souvent beaucoup plus prompte que la réflexion. Les paroles à cet âge sont vives et ordinairement peu mesurées ; les sentiments sont ardents, mais peu faciles à fixer et à diriger. Si l'adolescent n'est pas guidé, il fait à chaque instant de légers écarts, qui préparent de près ou de loin un complet égarement. Déjà la voix de l'autorité perd auprès de lui de son influence; elle sera bientôt méconnue, si le conseil affectueux ne se joint au commandement. Alors la contrainte forme des hypocrites, la condescendance absolue forme des libertins. Il faut, pour maintenir l'adolescent dans la voie du bien, tout l'empire de convictions solides, toute la puissance d'une conscience délicate, toute la grâce des sacrements bien reçus. — A cette époque de transition, la religion est plus nécessaire que jamais ; elle seule est assez mère et maîtresse tout ensemble pour tempérer l'ardeur, pour modérer la vivacité, pour conserver la confiance de ces enfants empressés de voler sans avoir encore des ailes bien solides

Aussi que de ruines parmi les garçons les mieux élevés, depuis la fin de leur éducation première jusqu'à leur majorité! Plusieurs semblent n'avoir été sages et gentils que pour arriver à leur première communion, et après ce grand acte accompli, donner carrière à leur fougue, et livrer la bride à tous les caprices, précurseurs des passions. Plût au ciel qu'un trop grand nombre de parents, de maîtres et de patrons ne fussent pas complices de ce dévergondage de l'adolescence.

Au contraire, quand l'adolescent a été habitué à écouter la voix de sa conscience, quand il a rencontré des guides bienveillants, assez éclairés pour lui donner de bons conseils, assez affectueux pour gagner sa confiance, assez généreux pour encourager et récompenser ses efforts, assez dévoués pour l'accompagner jusqu'au bout de ce passage périlleux de la vie, on le voit se former comme dans un moule d'un beau modèle, grandir dans la droiture et l'honnêteté, et remplacer les grâces molles de l'enfance par je ne sais quelle beauté ferme et prononcée, reflet d'un caractère élevé, d'une âme où Dieu affermit graduellement son règne.

Oui, nous aimons à les voir, ces chers et braves garçons au front pur, au visage ouvert et souriant. Ils ont la vivacité sans la turbulence, ils sont hardis mais non pas insolents, ils sont francs sans brutalité et confiants sans audace.

Et comme ils prient Dieu! Comme ils aiment la Réligion ! Comme il sont fiers d'être enfants de l'Eglise ! Voyez-les s'approcher des sacrements sans ostentation et sans respect humain ; écoutez leurs chants quand ils entonnent un de leurs refrains préférés; les oreilles délicates pourront trouver qu'ils donnent trop d'exercice à leurs poumons, mais nul n'osera s'en plaindre; car, à la lettre, il est évident qu'ils chantent de tout leur cœur.

Dirai-je ce que sont ces adolescents à la pension, à l'atelier, dans la famille ? Parlerai-je de leur application au travail et de leur savoir vivre; de leur bon cœur et de leur dévouement ?

Malgré de légers défauts qu'ils ne cessent de combattre, malgré quelques distractions ou maladresses, quelques impatiences bien vite réprimées, ils gagnent l'affection de ceux qui ne les connaissent pas, et consolent délicieusement le cœur de leurs parents, de leurs bienfaiteurs et de leurs amis. Il y a là de riches promesses pour l'avenir; ce sont des enfants, des élèves qui *tournent bien*, tout le monde s'en réjouit, et eux-mêmes éprouvent chaque jour plus sensiblement combien il est heureux de se conduire ainsi.

Je viens de faire votre portrait, enfants, et il ne tient qu'à vous de rendre ce portrait de plus en plus ressemblant. Je le dis surtout aux plus jeunes, à ceux qui, n'ayant pas encore réalisé tous les progrès désirables, ont besoin de se montrer particulièrement assidus et dociles. Il faut suivre quelque temps un régime avant d'en éprouver les bons résultats, il faut venir régulièrement au patronage avant d'en subir l'heureuse influence. Que les parents encouragent leurs enfants à venir à cette école de sagesse, puiser de bons principes et de saintes pratiques, et ils auront à s'en applaudir les premiers.

Et vous, fondateurs, protecteurs, directeurs de ces œuvres excellentes, c'est à vous, après Dieu, qu'en revient le principal honneur. Au nom de celui de qui descend tout don et toute lumière, au nom du divin Sauveur Jésus qui a voulu naître, vivre et mourir pour le salut des âmes, au nom de la Sainte Eglise et de son Chef visible qui recommande sans cesse les œuvres semblables à celles-ci, au nom du diocèse, de vos protégés et de leurs familles, au nom de cette bonne ville de Lille si chrétienne encore et de la France catholique, nous vous remercions et nous bénissons votre zèle.

Le champ confié à ma sollicitude est cultivé par de bonnes mains. Prêtres et laïcs, religieux et simples fidèles, c'est à qui fera mieux l'œuvre du bon Dieu. Continuons à unir nos pensées, nos désirs, nos efforts; agissons avec un accord qui ne nuise ni à l'initiative privée, ni aux prérogatives de l'autorité, centre de l'unité, et ainsi s'accompliront nos devoirs et nos destinées, et ainsi, autant qu'il dépendra de nous, Dieu sera tout en toutes choses ; toute condition, tout âge travaillera pour sa gloire, et la paix sera en ce monde et en l'autre aux hommes de bonne volonté.

Ensuite a eu lieu la distribution des récompenses.

Certificat d'études primaires. — Les examens écrits sont terminés. Ont été déclarés admissibles aux épreuves orales les jeunes gens dont les noms suivent :

Anneboot, Bernard, Bucquet, Bruiné, Cazier, Champagne, Champailler, Crapet, Deiretin, Dehaynin, Dillies, Descamps, Deschodt, Desfontaine, Desmette, Dubocage, Dufour, Dulon, Genestry, Duffort, Fourmes, Fréalle.

Gillet, Goblet, Hétroit, Gurmaux, Labanière, Lang, Aug. Leclercq, Lecocq, Lecomte, Leneffre, Ed. Lemayeur, H. Lemayeur, Loulzi, Mazet, Marquant, Menissier, Mortier, Picavet, Richez, Riff, Six, Soufflet, Stéphan, Vandenheede, Vautrin.

Fête intime. — Ce matin, M. Joubert, nommé récemment sous-chef de la musique des Sapeurs-Pompiers, a été reconnu officiellement par le corps de la musique. Il a offert un déjeûner à l'Alcazar ; à midi la musique rentrait à l'Hôtel en jouant une de ses brillantes marche.

Conservatoire. — M. Bourelle, chef de musique des sapeurs-pompiers, est nommé professsur de la classe de cornet à pistons au conservatoire, en remplacement de M. Sinsoilliez, décédé.

Comice agricole de Lille. — Sous la présidence de M. Hellin, la séance est ouverte le 16 juillet, à onze heures, par la lecture du procès-verbal de la réunion précédente, qui est mis aux voix et adopté.

Il est procédé ensuite au dépouillement de la correspondance.

Après rapports et scrutins favorables, sont nommés membres titulaires du comice : MM. Lepoutre, député du Nord, industriel à Roubaix ; Henri Wattelier fils, cultivateur à Bersée; J.-B. Hocedez, cultivateur à Wattignies; et comme membres correspondants : MM. Legrand (de Lecelles), député du Nord, propriétaire ; Boittieau, député du Nord, propriétaire.

M. Butin annonce au comice la perte de deux de ses membres : MM. Piat, notaire à Lille et Bonte, cultivateur à Chemy.

M. le président rappelle l'intérêt avec lequel les membres décédés suivaient les travaux du comice et adresse quelques paroles de condoléance aux deux familles si cruellement atteintes.

M. le président donne lecture de la protestation adressée par M. Vallet-Rogez, au nom et par délégation du comice, à MM. les ministres et députés, pour protester contre les projets d'ajournement relatifs à la discussion des questions agricoles, projets qui figurent à l'ordre du jour de la Chambre.

Nous avons en temps et lieu fait connaître cette protestation,

M. Hellin fait ensuite une communication très intéressante sur l'entretien des haies et des pâtures. Il rappelle la réponse d'un membre du gouvernement, il y a quelques années, aux plaintes des cultivateurs : « Si vous ne parvenez plus à vivre en faisant du blé, faites donc des pâturages. »

Sans appuyer le moins du monde ces paroles d'un homme dont la compétence en la matière pourrait être mise en suspicion, il conseille cependant aux cultivateurs de bien soigner les pâturages.

M. Hellin annonce en terminant que, dans une séance ultérieure, il traitera la question des arbres nuisibles. Il fera ressortir combien les plantations d'arbres autour des pâturages sont préjudiciables au cultivateur et montrera l'intérêt que ce dernier aurait à en obtenir l'abattage le plus tôt possible.

Sur une observation de M. Lepercq, disant que les haies coûtent cher, et qu'il préfère établir ses clôtures avec des ronces artificielles, M. Mélisse fait remarquer ce que ce dernier système a de dangereux animaux. Il cite l'exemple de M. de Montalembert, qui, dernièrement, a perdu deux chevaux des suites de blessures provenant de ces fonces artificielles.

Revenant à la question des pâturages, M. Mélisse prétend qu'on n'y met jamais trop d'engrais car on le retrouve toujours en herbe.

Il cite un exemple personnel des bons effets obtenus par les limons provenant du drguage des rivières et canaux, limon qui lui a fourni une magnifique récolte de foin. Il engage les cultivateurs présents à ne pas dédaigner cet engrais s'il est à leur portée, le draguage se faisant cette année en beaucoup d'endroits.

Le Comice vote l'impression dans ses Archives du travail de M. Hellin et la séance est levée à une heure.

CONCERTS ET SPECTACLES

Lille. — C'était dimanche, au palais Rameau, la réunion des grands jours. Les dames, en fraîche et riche toilette d'été, étaient venues en grand nombre applaudir Mme Landouzy, la charmante et gracieuse cantatrice qui avait obtenu un si grand succès dans l'air de Lackmé à une séance de musique de chambre. La voix de Mme Landouzy a acquis une grande ampleur.

Les notes piquées et saccadées sont très belles, les vocalises sont admirablement faites ; ce que nous admirons surtout, c'est la sûreté de méthode de Mme Landouzy et sa diction pure.

Les variations de *Proch* font bien valoir le talent souple et gracieux de Mme Landouzy, aussi les applaudissements ont été unanimes.

Dans la valse du *Pardon de Ploermèel* Mme Landouzy a montré une grande entente des nuances et une belle justesse d'intonation dans les phrases de l'*Echo*.

Le duo de *Roméo et Juliette*, très bien chanté par Mme Landouzy et M. Marie, ne produit pas le meme effet qu'à la scène et parait un peu long.

Tribunal de simple police de Roubaix

Audience du 15 juillet

Présidence de M. CLAUSTRE. — Ministère public : M. le commissaire HENRY

C'est le sexe gracieux qui a fait aujourd'hui les frais de l'audience. Je dis gracieux pour sacrifier à l'usage ; en réalité les moulins à paroles qui sont venus éterniser leurs querelles à la barre, sont de véritables harpies sous les griffes desquelles Dieu me préserve de tomber.

Deux vieilles flamandes, surtout, non contentes de *s'agoniser* d'injures quotidiennes, se sont livrées une nuit à un crépage de chignon homérique. Ce combat titanique a été dignement encadré par l'accompagnement de la courée qu'elles habitent, une des plus populeuses de Roubaix.

C'est au moment où tout le monde se mettait au lit que nos deux enragées, non épuisées par une querelle de plusieurs heures, sortirent de leurs maisons pour vider leur différend en un combat singulier renouvelé des époques héroïques de l'histoire.

L'ardeur qu'elles déployaient contamina les plus paisibles qui, ne pouvant dormir, résolurent de se réjouir au dépens des deux vieilles et poussèrent des hurlements dans toutes les langues, afin d'exciter le courage et les forces des belligérantes.

Les petits flamands de cinq, six, huit, dix, douze et quatorze ans, voulurent faire leur partie dans ce concert. L'un d'eux chanta la *Marseillaise*, un autre l'accompagna, puis six, puis trente, puis trois cents; enfin on n'avait jamais fait d'aussi bonne musique, jamais on ne s'était amusé autant dans aucune courée de la ville.

Mais ce n'est pas tout.

Un petit garçon de douze ans à peine, se souvint que son père avait un cor de chasse dont il se faisait honneur aux jours de fête et de réjouissance.

Le cor de chasse était suspendu à un clou dans la chambre voisine au-dessus du lit du père.

Sans hésiter, le maudit gamin se glissa jusqu'au chevet du lit, décrocha l'instrument avec promptitude, reçut une maîtresse claque sur la fesse droite, se sauva dans le cabinet où il couchait, referma la porte à double tour, mit la clef dans sa poche, et alors, bien en sûreté, ne craignant plus les taloches paternelles, entonna magnifiquement la *Chasse du jeune Henri*.

Alors un galopin d'en face, piqué d'émulation, prit les armes à son tour, c'est-à-dire une trompe dont son père se servait dans les grands jours, et domina par ce moyen le vacarme, ou si vous préférez la musique de son rival. Comme l'orchestre était peu nombreux, les jeunes polissons du voisinage saisirent tous les cornets à pistons, les trombonnes et autres instruments qu'ils purent attraper et sonnèrent à leur tour les airs dont ils croyaient connaître une, deux, trois ou quatre notes.

Quelques-uns, n'en connaissant qu'une, se contentèrent de celle-là et la répétèrent avec fureur soixante fois par minute. Ceux qui aimaient cette note furent contents, comme dit le sage Bilboquet. Mais tous ces musiciens-là étaient des artistes en comparaison de ceux qui ne tardèrent pas à se joindre à eux, et qui n'ayant d'instruments d'aucune espèce, se saisirent des poêlons, des casseroles, des poêles à frire, des pelles, des pincettes, et de tout ce qu'on trouve au fond des cuisines. Ceux-là en jouèrent avec un zèle si prodigieux que chacun se bouchait les oreilles pour ne pas les entendre, que soixante-trois personnes en devinrent sourdes et qu'un avocat du voisinage en devint muet.

Au milieu de ce tapage, tout ce qu'il y avait de gens dans la courée qui ne possédaient ni cors ni trombonnes, ni poêlons, ni casseroles et qui ne savaient pas non plus la *Marseillaise* — il y en avait — voulut cependant faire sa partie dans le concert et se mit à brailler, piailler, crier affreusement comme les cochons qu'on saigne; la joie des gamins en redoubla et aussi leurs ardeurs musicales, au point que, pendant un quart d'heure, les papas et les mamans souhaitèrent, souhait impie ! de n'avoir jamais eu d'enfants.

C'est pour avoir provoqué tout ce tapage que nos deux vieilles sont condamnées.

Il a aura encore de beaux jours pour la courée, de belles nuits aussi, car les parties se sont retirées en s'injuriant avec un entrain plein de promesses pour la répétition prochaine d'une pareille fête.

RHADAMANTE.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

Les candidatures au conseil général et au conseil d'arrondissement commencent à se produire.

D'une note officieuse, insérée sous des formes variées dans les journaux opportunistes de Lille, il appert que MM. Testelin et Pierre Legrand ont consenti à se représenter, le premier dans le canton sud-ouest, le second dans le canton centre de Lille.

FEUILLETON DU 20 JUILLET 1886. — N° 24

LIVADIA

PAR JACQUES BRET

IX

Livadia n'avait point encore trouvé sa voie, et les élans de son cœur, contenus à grand'peine, s'agitaient et demandaient à se répandre.

Wladimir l'attirait et la repoussait à la fois. Leurs relations d'enfance, les projets d'union qu'ils avaient formés à l'âge où la fortune ne compte pas, et l'amour ardent d'une commune patrie entraînaient Livadia vers lui ; mais elle avait trop de droiture et de vraie grandeur pour ne pas se sentir agitée d'une vague angoisse devant les allures toujours mystérieuses de Wladimir. Unie, depuis un an déjà, à l'homme le plus simple, le plus loyal, elle avait subi malgré elle l'influence de cet honnêteté et senti confusément, sans le savoir, la noblesse d'âme qu'il cachait sous des dehors modestes.

Un soir, il y avait plus de monde que d'habitude chez le comte Nelsor. Au moment où le marquis d'Ardennes conduisait au piano une jeune fille qui devait chanter, il vit le comte Warousof prendre le bras de Livadia et l'emmener vers un balcon qu'éclairait une nuit splendide. Inquiet, saisi d'une alarme plus vive, il revint sur ses pas sitôt qu'il le put, et se glissa sans bruit près du rideau qui ombrageait le balcon.

La conversation était déjà engagée entre Wladimir et Livadia. Ils causaient à mi-voix, accoudés sur la balustrade ; quelques mots échappaient à l'oreille de Louis, mais d'autres lui arrivaient nets et précis,

— Demain, il sera trop tard, disait Wladimir... Il le faut absolument... ce que j'ai à vous dire ne peut attendre.

Livadia baissa la tête, elle était absorbée dans une lutte intime.

— Je ne comprends pas, répondit-elle. Parlez moi là..., tout de suite.

— Non, c'est impossible.., Livadia, me refuserez vous une heure d'entretien ? Souvenez-vous du passé, souvenez-vous de ce que vous deviez être pour moi ! N'avez-vous don